

# SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE

LETTRE D'INFORMATION - N°64 - Avril 2018

LA SAUVEGARDE DE LA LOIRE ANGEVINE - 14 RUE LIONNAISE - 49100 ANGERS

Association Loi 1901 affiliée à "La Sauvegarde de l'Anjou" et au "Comité Loire Vivante"

Abonnement 7,6 Euros

## Programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre les Ponts-de-Cé et Nantes La concertation publique est engagée

Nous avons, dans nos lettres d'information, abordé fréquemment le sujet du relèvement de la ligne d'eau d'étiage entre les Ponts-de-Cé et Nantes, des seuils du Fresne-Ingrandes, du remodelage des épis et des études prospectives sous l'égide du GIP-LE. Le fruit de ces travaux expérimentaux, de ces réflexions en ateliers de concertation, initiés dès 2015, de rencontres avec les différents acteurs pour échanger sur l'avancement de ces études se concrétise avec le programme de rééquilibrage du lit de la Loire.

Ce projet qui, de par sa nature et sa dimension, est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine, fait l'objet d'une évaluation environnementale (étude d'impact). Compte tenu de cela, ce projet doit faire aussi l'objet d'une concertation préalable qui, en se référant au code de l'environnement, "permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre. Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable".

Cette concertation, conduite sous la responsabilité du Maître d'ouvrage V.N.F et sous le contrôle d'un garant désigné par la Commission nationale du débat public, se déroule du 30 mars au 29 avril 2018. Une réunion de lancement a été organisée par VNF, le 29 mars, réunion au cours de laquelle a été présenté le déroulement de la concertation et rappelés les éléments techniques et calendriers de la concertation publique. A l'issue de cette concertation publique, les études d'avant-projet seront reprises pour finaliser le programme et le soumettre, fin 2019, à l'enquête publique.

Par rapport aux informations sur le rééquilibrage morphologique du lit mineur de la Loire et le bon fonctionnement des milieux associés, publiées dans notre dernière lettre d'information

N° 63, des précisions de synthèse ont été présentées concernant les trois secteurs retenus.

### Secteur entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes Le Fresne-sur-Loire.

Les enveloppes géotextiles des seuils ont été retirées en novembre 2017 et, pour conforter la dynamique initiée par le double seuil, il est prévu d'intervenir sur les épis avec :

- l'abaissement de 10 épis
- la suppression de 10 épis
- le raccourcissement/abaissement de 15 épis.

### Secteur entre Anetz et Oudon

Dans ce secteur se trouve le bras de l'île Neuve-Macrière qui est en surplomb par rapport au bras principal, la moitié de l'année, entraînant un approfondissement de celui-ci. Les hypothèses de creusement d'un chenal dans le bras de l'île Neuve-Macrière et de création de platurs dans le bras principal, pour piéger le sable, ont été abandonnées au profit d'une intervention restaurant un large espace de liberté à la Loire, sur les 124 épis de ce secteur :

- suppression de 16 épis
- abaissement de 47 épis
- raccourcissement et abaissement de 56 épis
- maintien en l'état de 5 épis.

En outre, le seuil, la chevrette et l'épi situés à l'entrée du bras de l'île Neuve-Macrière seront supprimés. Des chevrettes et épis seront modelés au droit des différents petits bras secondaires du

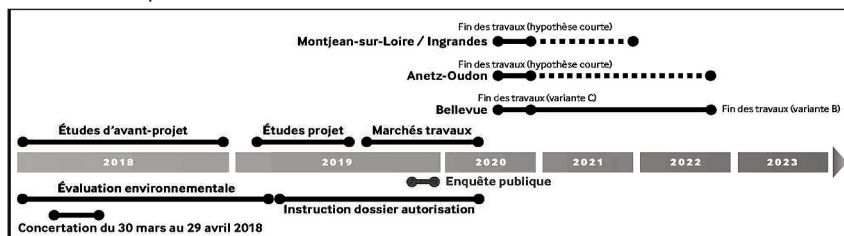
navigation. Ces aménagements ont eu pour conséquence d'entraîner une érosion du lit ce qui a augmenté la pente de celui-ci et contribué au déséquilibre longitudinal du lit depuis l'amont.

Ce secteur est manifestement le plus délicat à traiter car il faut assurer la transition entre Loire fluviale restaurée et Loire estuarienne profonde et chenalisée et le flux des écoulements naturels du fleuve qui est modulé par les effets de la marée.

De nombreuses solutions ont été envisagées et deux ont été retenues pour faire l'objet d'études complémentaires avant prise de décision. Toutes deux sont situées en amont du pont de Bellevue et visent à rétrécir, recentrer le chenal de navigation à l'étiage et à marée basse. Ces aménagements, localisés dans une zone de rupture de pente du lit, seraient favorables aux dépôts sédimentaires, à la rehausse de la ligne d'eau d'étiage attendus vers l'amont et de peu d'effets sur les risques d'inondation du village de Bellevue.

La première consisterait essentiellement à créer deux duits d'une longueur de 1200 m formant un chenal de 76 m de large au fond duquel serait réalisée une rampe d'enrochement pour éviter toute érosion.

La seconde consisterait à réaliser un unique duit oblique par rapport au courant, prolongé par un duit parallèle à la rive pour stabiliser les écoulements. Cette solution aurait "un air de famille" avec ce qui existait à l'origine et serait le retour à l'insularité de l'île Clémentine.



secteur.

### Secteur de Bellevue.

C'est le secteur du fameux seuil de Bellevue, maltraité dans les années 1970 en dérochant une partie sud du seuil rocheux, en rescindant des épis en rive gauche et en draguant le sable, le tout pour améliorer les conditions de

navigation. De nombreuses études complémentaires doivent être effectuées avant de permettre un choix final qui doit tenir compte de l'effet sur les crues, sur la migration des poissons, sur la navigation, sur l'environnement naturel, etc.

### Le calendrier

Par rapport au calendrier présenté lors

d'une réunion fin novembre 2016, le calendrier a glissé d'environ un an.

Après la présentation très pédagogique du programme, de son évolution et de son calendrier, nombre d'auditeurs ont posé des questions sur des points précis. Une des préoccupations, à plusieurs reprises abordée, a été les conséquences sur le niveau des crues, la vitesse du courant, les déplacements du sable. Une demande de pose de piézomètres est formulée par les maraîchers, dans le secteur de Bellevue, afin de suivre les effets de l'aménagement sur la nappe alluviale. Questions pertinentes formulées par des personnes qui n'avaient pas eu l'occasion de suivre les différentes études antérieures. A noter, toutefois, l'intervention, un tantinet vindicative, du commandant du "Loire Princesse" qui, au nom de son expérience de navigation sur de grands fleuves d'Europe comme le Rhin, le Danube, etc. (sic) a considéré ces travaux inutiles et qu'il faudrait mieux s'inspirer de ce qui avait été réalisé voilà un siècle plutôt que de dépenser autant d'argent. A croire que son expérience de navigation sur la Loire ne lui a guère été utile pour comprendre le fleuve !

La Loire de demain ne sera pas ce qu'elle fut ; mais dès à présent doivent être mises en œuvre des actions durables et partagées pour retrouver un nouvel équilibre, une dynamique fluviale ne la réduisant pas au simple bras principal et qui permettront la reconnexion avec ses annexes latérales.

Le bilan de la concertation sera accessible sur internet le 31 juillet.

L'enquête publique est envisagée fin 2019

Le calendrier de la concertation est accessible ici :

<http://contrat-loire-annexes.fr/concertation-publique/les-rendez-vous-de-la-concertation/>

Le dossier du programme pour la concertation est accessible ici :

[http://contrat-loire-annexes.fr/wp-content/uploads/2018/03/LOIRE-COM-dossier-concertation\\_web.pdf](http://contrat-loire-annexes.fr/wp-content/uploads/2018/03/LOIRE-COM-dossier-concertation_web.pdf)

### 2017 a été un bon cru pour la reproduction des sternes sur les grèves de la Loire angevine.

La quasi-absence de crue printanière et une météorologie très favorable ont offert, en 2017, des conditions très favorables à l'établissement des colonies sur les grèves du fleuve. Le cycle de nidification des sternes a pu se dérouler sans délai, les nichées les plus tardives prenant leur envol dans la troisième semaine de juillet.

Les effectifs des deux espèces sont comparables à ceux de 2015 et 2013 où le succès de reproduction avait été élevé alors qu'en 2016 elle avait subi l'importante crue de juin.

Espèce	couples en 2015	couples en 2016	couples en 2017
Sterne pierregarin	217	167	212-222
Sterne naine	155	114	156-163

Les suivis menés par la LPO Anjou sur les 21 kilomètres de cours soumis à une mesure d'arrêté préfectoral de protection, entre La Daguenière et Montsoreau, ont permis de constater la persistance de dérangements occasionnés par des activités humaines et favorisés par le fort étiage sur toute la période. Trois colonies ont été abandonnées mais il faut souligner la diminution des débarquements de canoéistes grâce au dialogue mis en place depuis des années avec les structures de location de canoës.

### Les poissons migrateurs ont souffert en 2017

Si les étiages sévères apparaissent très tôt, comme l'année dernière au début du mois de mars, la remontée des poissons migrateurs (aloses, lamproies, saumons) jusqu'à leur lieu de reproduction, est perturbée.

D'autres effets perturbateurs sont toutefois à noter : courant forts, température extérieure élevée... Ceux-ci ne concernent pas que les poissons migrateurs mais également les poissons fourrages, comme les sandres, qui ne retrouvent pas facilement des aires de reproduction.

Il convient de noter, par ailleurs, que ces

éléments se sont prolongés au mois de juillet et août provoquant la prolifération anarchique d'algues. En effet, grâce aux travaux effectués sur les stations d'épurations et à cause de la présence des Corbicules qui filtrent l'eau, celle-ci devient de plus en plus claire ce qui a pour conséquence de favoriser le développement dans le fond du lit de la Loire d'algues, perturbant ainsi les poissons. Les mois de septembre, octobre et novembre, ont été secs et, à ce moment là, sont apparus les cyanobactéries entraînant l'interdiction de la pêche en Maine-et-Loire mais pas en Loire-Atlantique où les cyanobactéries sont détectées sur l'Erdre déjà depuis une quinzaine d'années. Il en est de même pour la Loire mais une telle concentration, en cyanobactéries à risque, n'avait pas été signalée auparavant.

Depuis décembre, il a plu, le niveau de la Loire a monté très rapidement et cette année il y a eu des lamproies. Cette arrivée d'eau va également permettre aux anguillettes de remonter vers la Vienne, voire plus haut.

L'étiage de la Loire n'est toutefois pas dû qu'au manque de pluie comme le fait remarquer Yannick Perraud, pêcheur professionnel. Il faut, en effet, tenir compte des prélèvements d'eau opérés notamment par les agriculteurs de la vallée de l'Authion, ainsi que de multiples autres pompages.

On note, cependant, que l'étiage n'atteint pas le seuil catastrophique qui pourrait être de l'ordre de 50 m<sup>3</sup>/seconde au lieu des 150 m<sup>3</sup>/seconde relevé au mois de septembre, grâce aux lâchers d'eau des barrages de Haute-Loire pour alimenter les centrales nucléaires.

Les répercussions de l'étiage constaté en 2017 seront visibles sur la population des poissons fourrages dans 1 à 3 ans et, pour les poissons migrateurs, saumons en particulier, jusqu'à un délai de 8 ans.

Il a été constaté, lors de la crue de Loire de juin 2016, une quantité importante d'anguilles d'avalaison de 1 à 1,5 kg qui sont reparties, très tôt, directement vers l'océan et lors de la pêche de fin d'année peu d'anguilles d'avalaison ont été pêchées.

En conclusion, l'arrivée d'eau nouvelle en quantité suffisante, est nécessaire au cycle de la vie des poissons.

Lettre d'information éditée par La Sauvegarde de la Loire Angevine, 14 rue Lionnaise, 49100 ANGERS association loi 1901 affiliée à "La Sauvegarde de l'Anjou" et au "Comité Loire Vivante"

Conseil d'administration : Président : J. Zeimert - Vice-Président : J-P. Gislard - Secrétaire : R. Dupas - Trésorier : G. Cougnaud  
Administrateurs : J-C. Beaudoin, G. Deniau, P. Gaubert, M. Liétout, J. Tharrault

Directeur de la publication : Jacques Zeimert président de La Sauvegarde de la Loire angevine

Rédacteur en chef : J. Zeimert - Impression : Welcome Service Copy - ANGERS!

Dépôt légal : Avril 2018 - numéro ISSN : 1760-0162

site internet : <http://www.sauvegarde-loire-angevine.org>

courriel : [contact@sauvegarde-loire-angevine.org](mailto:contact@sauvegarde-loire-angevine.org)